

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ILE-ROUSSE – BALAGNE**

Séance du 15 juin 2026

Délibération n°2026/110

Objet : Désignation des membres de la Commission pour les délégations de service public (CDSP)

Nombre de membres 46			L'an deux mille vingt-six, le quinze juin , à 17h00, Le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Antone CASAVONA.
En exercice	Présents	Votants	
46	28	32	Joseph SAULI est désigné secrétaire de séance.
Pour	Contre	Abstentions	Le quorum est atteint.
32	-	-	
Présents : BATTAGLINI Jean-Pierre – CANIONI Sébastien – CASALONGA Jérôme – CASANOVA Antone – CECCALDI Attilius – COLOMBANI Barthélémy – COLOMBANI Laurent – GENUINI Benjamin – GIOCANTI Marie-Dominique – GUERRIERI Jean-Paul – GUINTINI Patricia – LECA Dominique – LIONS Romain – MARIANI Frédéric – MARTELLI Camille – MASSIANI Jean-Louis – MATTEI Joseph – MONTI ROSSI William – ORSINI Joseph – PETRIGNANI Yoann – POLI Jean-François – POLI Pierre – ROMANI Sylvie – SAULI Joseph – SAVELLI René – SAVELLI Vincent – SUZZONI François-Noël – TORRACINTA Marcel.			
Absents représentés : MORTINI Lionel a donné procuration à CASANOVA Antone – RAFFO Marie a donné procuration à GENUINI Benjamin – SALDUCCI Ange a donné procuration à SAVELLI Vincent – TADDEI Marco a donné procuration à ORSINI Joseph.			
Absents : ALBERTINI-MAESTRACCI Françoise – AMADEI Toussainte – ANTOLINI Clémentine – ANTONELLI Jean-Toussaint – BASCOUL Pierre-François – BASTIANI Angèle – CASTELLANI Jean-René – COSTA Angèle – COSTA Jean-Luc – ESCOBAR-SANTINI Alexandra – FERRANDI Paul-Vincent – GUERRINI Antoine – ORSONI Stéphane – PINAUD Jean-Michel.			
Convocation envoyée le : 09/06/2026 Et affichée le : 09/06/2026			Certifié exécutoire, Après transmission en Préfecture Et publication de l'acte le : 19/06/2026

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 1414-2 et L. 2121-21 du CGCT,

VU la délibération n°2026/088 du 04 mai 2026 créant la Commission pour les délégations de service public et fixant les modalités d'élection de ses membres,

CONSIDERANT que la commission est présidée par le Président de la Communauté de communes ou son représentant et que le Conseil communautaire doit élire cinq membres titulaires et suppléants en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste,

CONSIDERANT que la date limite de dépôt des listes a été fixée au 30 mai 2026 à 17h00,

CONSIDERANT qu'une seule liste a été présentée après appel de candidatures et dans le délai imparti,

CONSIDERANT qu'en application de l'article L. 2121-21 du CGCT, lorsqu'une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste, et il en est donné lecture par le Président,

Le Président donne lecture de la liste déposée :

Membres titulaires	Membres suppléants
Antone CASANOVA	Jean-François POLI
Joseph SAULI	William MONTI ROSSI
Attilius CECCALDI	Jean-Louis MASSIANI
Laetitia LEONETTI	Dominique LECA
Barthélémy COLOMBANI	Sébastien CANIONI

Le Conseil communautaire prend acte de la désignation des membres titulaires et suppléants de la commission pour les délégations de service public, les nominations prenant effet immédiatement dans l'ordre de la liste ainsi présentée.

Fait à L'Île-Rousse, le 15 juin 2026

Extrait certifié conforme,

Le Secrétaire de séance,
Joseph SAULI

Le Président de séance,
Antone CASANOVA


